

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE OFFICIELLE

M. Roger Coverley, nommé Consul de la Principauté à Porto, par Ordonnance Souveraine du 15 avril 1899, a reçu l'exequatur du Gouvernement de S. M. T. F. le Roi de Portugal et des Algarves.

Le Prince, par Ordonnance du 24 mai 1899, a nommé Vice-Président du Tribunal Supérieur, en remplacement de M. Lucien Treppoz, démissionnaire, M. Achille-Lucien-André d'Alverny, docteur en droit, ancien Conseiller à la Cour d'Appel de Lyon.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

#### DE LA PRINCIPAUTÉ

Jeudi dernier, à 8 heures et demie du matin, le yacht *Princesse-Alice*, ayant à bord S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup>, a quitté le port de Monaco, à destination du Havre.

La veille, Son Altesse s'était rendue à bord, vers 4 heures du soir, accompagnée de M. le comte de Lamotte d'Allogny, son chambellan.

Sur le quai se trouvaient S. Exc. M. le Gouverneur Général; M. le comte Gastaldi, maire de Monaco; M. le Chef de Loth; le colonel comte de Christen; M. de Lattre, président du Tribunal Supérieur; M. le baron de Rolland, avocat général; M. Glaize, consul de France; MM. Delalonde et Hennequin, directeur et sous-directeur de la Police; M. le commandant des carabiniers Belon et plusieurs notabilités monégasques.

Arrivée à bord, Son Altesse a reçu successivement en audience particulière M. O. Ritt, gouverneur général, MM. de Lattre et de Rolland, M. le comte Gastaldi et diverses personnalités.

À 8 heures a été servi le dîner. Le Prince a passé la nuit à bord et a reçu de nouveau dans la matinée de jeudi M. le Gouverneur Général, qui n'a pris congé qu'au moment du départ.

En quittant notre port, la *Princesse-Alice* a fait route sur Cannes et a mouillé au large de cette ville; le yacht est reparti dans la soirée pour Cherbourg et le Havre.

De là et dans quelque temps, la *Princesse-Alice* effectuera une nouvelle croisière scientifique dans les mers du nord.

Les vœux de la population tout entière ainsi que ceux du monde savant accompagnent S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup> dans cette campagne qui ne peut manquer de doter la science de nouvelles et inappréciables richesses.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à M. d'Alverny, dont on a lu ci-dessus la nomination au poste de Vice-Président du Tribunal Supérieur. Après avoir conquis par de

fortes études le diplôme de docteur en droit, M. d'Alverny a occupé pendant dix-neuf années le siège du ministère public dans des postes divers. Cette première partie de sa carrière s'est terminée au parquet général de la Cour de Lyon, où ses brillantes qualités, justement appréciées par un chef éminent, l'ont fait appeler jeune encore aux fonctions de Conseiller. La distinction et le savoir qu'il a montrés dans cette nouvelle situation et sa longue expérience, ont déterminé le choix de notre Auguste Souverain.

Comme toutes les années, les membres de la Colonie Italienne habitant la Principauté, célèbreront par une fête l'anniversaire du Statut, et un banquet est organisé pour le dimanche 4 juin prochain.

On souscrit au Consulat d'Italie, Jardin de Millo à Monaco.

La Société de gymnastique l'*Étoile*, dont nous avons annoncé les brillants succès au concours fédéral de Dijon, est arrivée jeudi.

Toutes les Sociétés monégasques s'étaient donné rendez-vous à la gare pour accueillir et féliciter les membres de l'*Étoile* de leur réussite éclatante en un concours qui ne comprenait pas moins de 212 sociétés de gymnastique réputées pour leur habileté et excellentement organisées.

À une heure et demie le train entre en gare; au son du clairon, fanion en tête, la jeune Société fait sa rentrée. Des applaudissements nourris éclatent et c'est d'abord M. le Chef de Loth, président de la *Société Philharmonique* qui félicite chaleureusement les vainqueurs des lauriers qu'ils ont moissonnés.

Puis s'avancent tour à tour à tour les pupilles de l'*Étoile*, offrant à leurs aînés une superbe couronne et un superbe panier de fleurs naturelles; M. le Président de la Société des Régates avec une magnifique gerbe de fleurs, M. le Président de la Société Chorale l'*Avenir*, avec des fleurs et une médaille d'or, le Sport Vélocipédique, l'*Estudiantina*, avec des fleurs et des couronnes; toutes les mains sont tendues et serrées, nos jeunes vainqueurs émus remercient et sont visiblement heureux de la réception qui leur est faite.

Puis le défilé s'organise et d'un pas alerte, au son joyeux des clairons, la Société parcourt la rue Grimaldi et se rend par le boulevard de la Condamine au siège de la Société des Régates où des rafraîchissements sont offerts.

Le président de la Société des Régates, M. F. Médecin, dans un toast très applaudi renouvelle à la vaillante Société ses félicitations et boit aux succès obtenus et aux succès futurs. En réponse, le dévoué chef et vice-président de l'*Étoile*, M. Gastaud, remercie, et le peloton se reforme pour regagner le Siège de la Société.

Dimanche matin 28 mai a été couru le championnat de vitesse du S. V. M. sur la route de Menton.

Six partants se disputaient la course des *Seniors* dont voici le résultat :

1<sup>er</sup> Vittore (2 kilom. en 4' 20"); 2<sup>e</sup> Médecin à 1/4 de roue; 3<sup>e</sup> Audoly.

Le prix des *Juniors* a été attribué à M. Rebizzy, 1<sup>er</sup> et Boisson, 2<sup>e</sup> (parcours 1 kilom.), temp 2' 30".

Le 29 mai, à dix heures du matin, le sieur Matheudi Adrien, établi marchand de vins au quartier de la Colle, à la Condamine, se trouvait en compagnie de son garçon à la villa Zina, située sur le chemin de Fontvieille; il descendait un fût de 65 litres de vin dans la cave de ladite villa, lorsque le garçon glissa dans l'escalier; Matheudi, craignant que son garçon ne se blessât, saisit le fût, qui tomba entraîné par sa lourdeur; dans sa chute Matheudi eut l'annulaire de la main droite écrasé; conduit à l'hôpital, pour se faire panser, l'amputation fut jugée nécessaire et eut lieu sur le champ. Victime de son dévouement, M. Matheudi, mérite des félicitations.

Prolongées jusqu'à la fin de ce mois, grâce à un succès sans précédent sur le littoral, les représentations d'opérettes données par l'excellente troupe des Bouffes justifient pleinement la faveur du public.

Plus particulièrement *Véronique* et les *P'tites Michu* ont continué à faire salle comble, et la dernière de l'exquise opérette de *Messenger* a valu aux interprètes un accueil des plus flatteurs.

Même succès hier pour le *Soleil de Minuit*, le désopilant vaudeville-opérette où l'excellent comique Dubroca est inénarrable. Rappelons à ce sujet que c'est ce soir et demain qu'ont lieu les dernières représentations des Bouffes avec le *Soleil de Minuit*.

Toujours très fréquentés par le public, les concerts du jeudi et du dimanche soir, dirigés par M. A. Vigna, qui obtiennent le plus vif succès par le fini de l'exécution et la composition attrayante des programmes.

Nous apprenons la mort de M<sup>lle</sup> Fernande Forzinetti, décédée à Alger, à l'âge de 20 ans.

M<sup>lle</sup> Forzinetti était la fille de M. le commandant Forzinetti, commissaire de surveillance aux chemins de fer à Monaco.

Nous adressons au père et à la famille si éprouvés nos sincères compliments de condoléance.

La police a arrêté, pour infraction à un arrêté d'expulsion, la nommée Julia Boucher-Pilon qui été mise à la disposition du Parquet.

Dans son audience du 26 mai, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pirona Virginie, née à Codraipa (Italie), artiste chanteuse, demeurant à Nice, 24 heures d'emprisonnement, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Samorini-Fabbrini Albert-Henri, né à Rome, sans profession, pour port d'arme prohibée, 16 fr. d'amende avec confiscation de l'arme saisie.

AVIS

L'Entreposeur des Tabacs et des Allumettes a l'honneur d'informer le public que les bureaux de Tabacs de la Principauté viennent d'être fournis de cigares : *sénateurs, députés et manilles*.

L'administration des Postes a fait afficher son nouvel horaire pour le service d'été.

Les bureaux sont ouverts au public tous les jours de 7 heures du matin à 9 heures du soir. Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de 4 heures du soir.

Les départs des couriers auront lieu désormais à Monte Carlo à 6 h. 30 ; 12 h. 50 du matin ; et 2 h. 45 ; 5 h. 55 ; 8 h. 35 ; 10 h. 10 ; 11 h. 40 du soir.

Les arrivées à 9 h. du matin ; 2 h. 50 et 4 h. 45 du soir.

Lettre de Paris

Paris, 29 mai.

Jeudi dernier, M. le Président de la République, imitant en cela ses prédécesseurs, a visité une heure avant l'ouverture officielle l'Exposition générale d'Horticulture installée au jardin des Tuileries.

Pour le plaisir des yeux, la satisfaction multipliée à l'infini du sens olfactif, ont encore été réunies cette année les mille et mille variétés de fleurs, qui sont le produit de l'art horticole français.

Sous les vastes tentes de l'Exposition, les parterres provisoires occupés par les fleuristes dessinent des jardins resplendissants de couleurs harmonieuses. On est émerveillé par les palettes polychromes qui rassemblent, en un fouillis exquis les reines exotiques de la flore tropicale aux teints cuivrés et vifs avec nos fleurs françaises métamorphosées à plaisir. Là rutilent des pélargoniums, plus loin ce sont des bégonias, des azalées de l'Inde. Aux verts palmiers succèdent les masses fleuries, régulières des rododendrons. Les népenthès laissent tomber vers le sol les vasques naturelles qui ornent l'extrémité de leurs larges feuilles. Les plates-bandes d'orchidées font regretter de ne pas vivre sous le soleil des lointains pays où elles naissent et meurent, perdues et dédaignées.

Ainsi que les années précédentes, aux produits naturels de l'horticulture sont annexés les produits industriels propres à activer et provoquer leur épanouissement. Les instruments de jardinage, d'arrosage, les serres spacieuses sont représentées dans leurs formes variées. Comme eux, en plein air, on peut voir aussi les spécimens de nos arbres fruitiers, petits et grands, avec ou sans tuteurs, ou bien encore montés en espaliers. Sous les tentes, dans la ouate, chaudement enfermés dans les vitrines, sont les fruits forcés, prématurés ; prunes, raisins, pêches ; les produits maraichers, dont la beauté fait la gloire de nos horticulteurs, forment aussi des expositions intéressantes à tous les points de vue.

M. Loubet a été reçu par M. Viger, ministre de l'agriculture, entouré de MM. Dupuy, président du Conseil, Lebreton, garde des sceaux, et Delombre, ministre de Commerce. La visite du Président a duré une heure.

Dans l'après-midi, l'Exposition a été envahie par tout ce que Paris compte d'élégant, et la fraîcheur des toilettes y rivalisait d'éclat avec la coloration éblouissante des fleurs. L'amour des fleurs, voilà un des derniers sentiments poétiques qui nous restent !

\*\*

Le succès théâtral de la semaine est pour M. Massenet, le toujours jeune et toujours brillant musicien à qui l'Ecole Française est redevable de tant d'œuvres colorées et charmantes : sa *Cendrillon* est une merveille de grâce et de poésie. Le livret, qui est dû à la plume adroite de M. Henri Cain, retrace en ses éléments principaux le conte de fées bien connu. Il y a ajouté quelques épisodes gracieux qui ont fort bien servi le compositeur.

Il faut reconnaître que Massenet, l'auteur de tant de petits chefs-d'œuvre, fut rarement mieux inspiré. Sa partition, très claire, très française, d'une verve étincelante, d'une extrême délicatesse de touche, est à la fois humaine et féerique, ce qui semble une contradiction. Tout le long de ces quatre actes, l'intérêt ne languit pas un seul instant ; il n'y a pas un coin d'obscurité. Un orchestre à la fois léger et sonore, une écriture vocale d'une incomparable habileté, telles sont les qualités que le maître n'affirma jamais avec une telle puissance.

Bien que la partition ne soit divisée qu'en scènes, elle est faite, en réalité, de morceaux bien déterminés et nettement distincts. M. Massenet a compris que l'expérience

des nouveaux systèmes est faite, et que le public français se refuse à suivre les novateurs dans les voies ardues où ils cherchent à l'entraîner. C'est donc la vieille coupe en duos, quatuors, romances même, dont il se sert en rajoutant la forme par ses fortes qualités et son originalité personnelles.

A signaler parmi les passages les plus saillants et les plus applaudis le *lamento* de Cendrillon au premier acte, au deuxième la cantilène langoureuse du Prince Charmant ; puis le ballet qui est d'un archaïsme très intéressant ; le tableau du chêne des fées est d'un charme et d'un intérêt musical ininterrompu ; il a produit une vive impression.

L'interprétation est remarquable avec M<sup>lle</sup> Guiraudon qui personnifie Cendrillon d'une manière inoubliable et dont le succès a été immense.

M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin est excellente en Madame la Haldière et sa magnifique voix a fait merveille.

M. Fugère, dans Pandolfe s'est montré le chanteur parfait et le comédien accompli que l'on sait.

Le reste est à l'aveugant et la mise en scène est éblouissante.

\*\*

Si les journalistes sont d'ordinaire d'humeur batailleuse, il n'en faut pas dire autant des gens de lettres proprement dit, les discussions littéraires donnant en somme assez rarement lieu à des rencontres. C'est pourtant ce qui vient de se produire cette semaine. Le duel Mendès-Vanor prouve que nous ne sommes pas si éloignés qu'on pourrait le croire des temps héroïques du romantisme où l'on dégainait pour un vers, ni du gilet rouge de Théophile Gautier à la première d'*Hernani*. Il est vrai que M. Catulle Mendès est pour ainsi dire le dernier des romantiques, aussi bien dans son art que dans l'attitude militante dont il vient de faire preuve. Voilà qui est beau en cette fin de siècle ! Deux écrivains mettant l'épée à la main pour un point de littérature. Car en vérité il ne s'agit que de cela : c'était l'autre soir à la première de cet *Hamlet* si bien traduit et adapté par Marcel Schwob et Eugène Morand, et Sarah Bernhardt prêtait dans les couloirs aux propos les plus divers sur son interprétation du célèbre Prince de Danemark : dans un groupe on discutait et M. Georges Vanor, le conférencier bien connu, prétendait qu'il était bizarre de voir jouer le rôle d'*Hamlet* que la légende représente gras et indolent par une femme maigre et nerveuse.

M. Mendès, grand ami de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt et se faisant sans doute une autre idée du personnage d'*Hamlet* jugea l'appréciation de M. Vanor en termes assez vifs. Altercation, gifles, échange de témoins et finalement rencontre à la Grande-Jatte où M. Mendès reçut un coup d'épée fort heureusement sans conséquences graves, mais qui n'a pas laissé d'inquiéter ses nombreux amis pendant une couple d'heures.

Franchement il eût été désolant que tout cela se fut terminé d'une manière irréparable ; et tout en rendant hommage à la bravoure de ces deux galants hommes, il est permis de blâmer la légèreté qu'ils ont mise à croiser le fer. De tels duels, dont le motif est véritablement de la dernière futilité, montrent le danger de l'institution du duel et combien cet usage enraciné en France est à tous égards funeste. Quoi qu'il en soit, tout est heureusement fini. Félicitons-nous en, et pour clore l'incident d'une manière plaisante citons ce mot d'un jeune auteur dramatique dont la présomption dépasse les bornes : « Dorénavant dans mes drames je décrirai soigneusement le physique de mes personnages, de peur que dans deux ou trois cents ans d'ici deux hommes de lettres ne tirent l'épée sur un détail de mon œuvre. »

S. L.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Le tour du monde en 33 jours.** — D'après des calculs établis par le ministre des Voies et Communications de Russie, on pourra une fois le Transsibérien achevé, faire le tour du monde en 33 jours. Voici l'itinéraire établi par ce ministre : De Brême à Saint-Petersbourg, par voie ferrée, 1 jour 1/2 ; de Saint-Petersbourg à Vladivostok, par voie ferrée, et à raison de 48 kilomètres à l'heure, 10 jours ; de Vladivostok à San-Francisco, à travers l'océan Pacifique, 10 jours ; de San-Francisco à New-York, 4 jours 1/2 ; de New-York à Brême, 7 jours. Au total 33 jours.

Jusqu'à présent l'itinéraire le plus court était : de New-York à Southampton, 6 jours ; de Southampton à Brindisi, *via* Paris, 3 jours 1/2 ; de Brindisi à Yokohama, par le canal de Suez, 42 jours ; de Yokohama à San-Francisco, 10 jours ; de San-Francisco à New-York, 4 jours 1/2. Au total : 66 jours, exactement le double.

**Les glaces flottantes des mers australes.** — M. H.-C. Russell, directeur de l'Observatoire de Sydney, a dépouillé les journaux de bord de 62 navires attachés au port de cette ville (Australie), et recherché dans le *Nautical Magazine* tous les documents obtenus de 1892 à 1897, dans le but de déterminer les endroits où les glaces antarctiques sont le plus abondantes.

D'après ces recherches, on aurait constaté, dans la période indiquée, 7,429 icebergs signalés par des navires. Dans la nomenclature, les uns n'en ont vu qu'un seul ; d'autres un grand nombre, tels que 911..., 376, etc. Plusieurs capitaines ont mentionné dans leurs journaux la rencontre de glaces sans indiquer leur nombre, leur volume ou leurs particularités. Ces renseignements n'ont qu'une valeur relative, d'après laquelle l'auteur a été obligé de dresser des tableaux comparatifs.

Les glaces sont moins nombreuses avec les vents du Nord-Ouest qu'avec ceux du Sud, qui les détachent du pôle. Les mois de juillet, août, septembre, représentant l'hiver austral, sont peu favorables à leur circulation ; tandis que, pendant janvier, février et mars, représentant l'été, elles sont abondantes. Le maximum, relaté sur le tableau statistique, est du 20 janvier 1897. Les observations qui s'y trouvent consignées sont le résultat des constatations faites sur les routes fréquentées par la navigation, telles que celles du cap de Bonne-Espérance en Australie, ou de la Nouvelle-Zélande en Australie.

En prenant les mois de janvier et de février comme étant ceux qui amènent le plus de glaces flottantes, on place ainsi le nombre des observations par degrés de latitude Sud : 17 pour le 43° degré ; 27 pour le 44° ; 35 pour le 45° ; 24 pour le 46° ; 7 pour le 48°. Il en résulte que, pour la route de Nouvelle-Zélande en Australie en été, il est recommandé de ne pas dépasser le 39° degré. Au sud du cap Leeuwin, on rencontre des glaces entre les méridiens de 105° et 140° de long. E. de Greenwich jusqu'au 43° degré de latitude. Avec des documents plus complets, on arrivera à pouvoir éviter entièrement les glaces.

Les indications thermométriques sont précieuses pour les éviter ; car un abaissement subit de la température de l'air et de l'eau indique leur voisinage.

On recommande de passer les icebergs au vent, non seulement pour éviter leur mouvement de progression, mais aussi la chute de blocs qui se détachent fréquemment. Ces montagnes de glace présentent toutes les dimensions, depuis les petits glaçons jusqu'aux blocs de plusieurs centaines de mètres de large. Avec une forte houle elles sont animées d'un mouvement oscillatoire. La plupart ont leur face supérieure horizontale (*stable top*) ; elles sont légèrement colorées en jaune, couleur due aux nuées d'oiseaux de mer, tels que le pétrel et autres, qui s'y réfugient.

**La crémation et ses progrès en France et à l'Étranger.** — L'assemblée générale de la Société pour la propagation de l'incinération s'est tenue samedi dernier sous la présidence de M. le docteur Bourneville, assisté de MM. Brüll, ingénieur, Charles Lefèvre, ancien député et Georges Salomon, ingénieur, secrétaire général de la Société.

M. le docteur Bourneville a fait savoir que le nombre des incinérations à Paris est passé de 4,197 en 1897 à 4,513 en 1898.

L'augmentation du nombre des incinérations demandées par les familles est exactement de 10 pour 100.

M. Georges Salomon a signalé les importants progrès de la crémation en France et à l'étranger. A Rouen, un monument vient d'être inauguré ; à Reims il y en a un en construction ; à Bordeaux, à Marseille, au Havre, les conseils municipaux examinent favorablement des propositions relatives à l'adoption de l'incinération.

En 1880, date de la fondation de la Société française de crémation, il n'y avait en Europe et aux États-Unis que trois crématoires, à Milan, Gotha, et Washington. Aujourd'hui il y en a soixante-dix, dans lesquels des milliers d'incinérations ont été effectuées.

L'assemblée a émis de nouveau le vœu que le Conseil municipal de Paris procède à l'achèvement du crématoire du cimetière de l'Est avant l'Exposition universelle de 1900. Elle a procédé ensuite au renouvellement d'une partie des membres de son comité. Sont réélus : MM.

Brüll, Yves Guyot, Georges Martin, Max de Nansouty, Alfred Normand et Frédéric Passy. M. Barrier, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, est nommé en remplacement de M. le docteur Du Mesnil, décédé.

## LETTRES ET ARTS

**Mort de Rosa Bonheur.** — L'art français vient de faire une grande perte en la personne de Rosa Bonheur, décédée à By près Paris à l'âge de 77 ans. Tout le monde connaît par la reproduction et la gravure les toiles célèbres de ce peintre, la seule femme qui fut arrivée au grade d'officier de la légion d'honneur : M<sup>me</sup> Rosa Bonheur vivait très à l'écart depuis de longues années, se consacrant tout entière à son travail : elle était entourée d'animaux qu'elle chérissait et dont elle étudiait et observait les attitudes et les mœurs, ce qui donne à son œuvre tant de réalité et d'émotion.

Ses obsèques ont eu lieu hier à quatre heures et demie au Père-Lachaise.

**Au Salon.** — Le sous-comité de la Société des Artistes français s'est réuni pour statuer sur la situation faite à M. Boisseau, auteur de la statue *Diogène*, et qui a obtenu pour la médaille d'honneur le nombre de suffrages exigé par le règlement.

A l'unanimité, il a été décidé qu'il y avait lieu d'appliquer le règlement et de lui décerner une médaille d'honneur.

Ajoutons que 96 électeurs sur 189 votants avaient envoyé une pétition dans ce sens à M. le président de la Société.

Le sous-comité a également ratifié la décision du jury d'architecture accordant une médaille de 1<sup>re</sup> classe à MM. Laistrasse et Berger.

La Société des Amis des Arts vient d'acquérir au Salon, les œuvres suivantes : Frise de roses, pastel de M. Achille Cesbron ; la Modethaye, de M<sup>me</sup> Arc-Valette ; l'Eglise Saint-Etienne de Toulouse, de M. Hugues de Beaumont ; le Soir à Vienne, de M. Berthelon ; le Trésor du marin, de M. Beyle ; Tentation, de M. Bigot ; Etude, de M. Ernest Borde ; Intérieur, de M. Boufflet ; Crépuscule, de M. Bréauté ; Ouarnemelka, de M. Paul Buffet ; Sortie de vèpres, de M. Camoreyt ; Lever de lune, de M. Charpin.

Corbeilles de fleurs, de M. Dapouza y Bengoèche ; Dans le Crapeau, à Carolles, de M. Dardoise ; Fille de ferme, de M. Darien ; Cristal de roche, bibelots, de M. Desgoffe ; Environs de Marseille, de M. Flandrin ; la Jardinière, de M. Gagneau ; Marée basse, baie de Douarnenez, de M. Garaud.

L'Anniversaire, aquarelle, de M. Grolleron ; Dernières Neiges à Garches, aquarelle, de M. Henry ; Ventes à la reine, forêt de Fontainebleau, aquarelle, de M. Jeannot ; Automne, de M. Kowalsky ; Une réponse, de M. Lambert ; Oh ! les autres ! de M. Laugée ; Plage, de M. Masure ; Lever de lune au crépuscule, de M. Nozal ; Coin de champ de blé, de M. Quignon ; l'Image miraculeuse, de M. Ralli.

Etude de femme Empire, miniature, de M. Renard ; Chrysanthèmes, aquarelle, de M. Rittig ; Dans le collier, de M. Rousseau ; Marine, aquarelle, de M. Roux ; le Matin au Havre, de M. Schmitt ; Mondovi, 1796, de Schommer ; Deux Etonnés, de M. Seiquer ; Phœbé, miniature, de M. Stoffregen ; Petit baguier, fleurs émail, de M. Stuaud de La Croix ; Candeur, buste marbre, de M. Tholemar ; Brodeuse, de M. Toussaint.

Les Iris, de M. Triquet ; le Quai à Douarnenez, de M. Truchet ; le Petit Bras de la Jatte, aquarelle, de M. Vauthier ; Après l'office, église de Berneval-sur-Mer, de M. Vollet ; Etude de lion, bronze cire perdue, de M. Waldmann ; Sur la cale, aquarelle, de M. Ravanne.

M. Emmanuel Rodocanachi, qui s'est consacré d'une façon particulière et avec succès, à l'histoire intime de l'Italie des derniers siècles, a mis récemment la main sur un document curieux : c'est le journal manuscrit, d'un voyage à travers l'Europe, du seigneur Giustiniani.

Ce gentilhomme, né au début du XVII<sup>e</sup> siècle, avait entrepris de connaître l'Europe, en s'y promenant. Il vit l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, visita en France la cour d'Henri IV et quelques-unes de nos grandes

villes, et dicta, chemin faisant, au secrétaire qui l'accompagnait, ses impressions sur les gens et les choses qu'il voyait.

Par quelle suite de hasards ce manuscrit, ignoré de tout le monde, vint-il s'enfouir aux archives du Vatican ? On n'en sait rien.

Ce qu'on sait, c'est que M. Rodocanachi eut la bonne fortune de l'y découvrir, et qu'il a trouvé là la matière d'un petit livre fort curieux, dont il corrige en ce moment les épreuves, et qui paraîtra dans quelques jours.

Le jardin du Luxembourg, sous ses aspects les plus divers, le soir ou le matin, l'automne ou le printemps, avec ses promeneurs, ses flâneurs, ses « flirteurs », tel est le sujet des dix-huit aquarelles que M. Simon Bussy expose chez Durand-Ruel et qui témoignent d'une vision et d'une observation des plus originales, des plus délicates et des plus pénétrantes.

« C'est, dit la jolie préface que M. Auguste Bréal a écrite pour le catalogue, c'est le Luxembourg, et c'est un Luxembourg nouveau, quelque chose que l'on n'avait jamais peint, ni décrit, qui est pourtant du patrimoine de tous les amants des beaux jardins. On pense à Watteau, à Sainte-Beuve, à Beaudelaire, à Delacroix, à tous ceux que Verlaine appelait les « parcoliques », à tous ceux dont le Luxembourg est plein et qui eussent aimé Bussy comme un des leurs. »

On ne saurait mieux exprimer le charme de ces œuvres d'un sentiment très fin, en même temps que d'une facture solide et savante.

## SPORT

**Le Tour de France en automobile.** — Nous donnons ci-dessous l'itinéraire de la grande course automobile qu'organise notre confrère le *Matin* et qui sera ouverte à tous les véhicules automobiles.

La course comportera neuf journées, du 16 au 24 juillet, y compris deux journées de repos à Aix-les-Bains et à Vichy, où sans nul doute les chauffeurs trouveront un accueil des plus chaleureux pour les remettre des fatigues de la route.

Voici le détail de l'itinéraire adopté :

*Première journée* (16 juillet). — Paris, Fère-Champenoise, Saint-Dizier, Toul, Nancy, 300 kilomètres environ. Départ de Champigny à huit heures du matin.

*Deuxième journée* (17 juillet). — Nancy, Langres, Gray, Dôle, Lons-le-Saunier, Bourg, Ambérieu, Culoz, Aix-les-Bains, 450 kilomètres environ. Départ à Nancy à cinq heures du matin.

*Troisième journée* (18 juillet). — Repos.

*Quatrième journée* (19 juillet). — Aix-les-Bains, Chambéry, Grenoble, Romans, Tournon, Saint-Etienne, Roanne, La Palisse, Vichy, 400 kilomètres environ. Départ d'Aix à cinq heures du matin.

*Cinquième journée* (20 juillet). — Repos.

*Sixième journée* (21 juillet). — Vichy, Clermont-Ferrand, Ussel, Tulle, Brives, Périgueux, 300 kilomètres environ. Départ de Vichy à six heures du matin.

*Septième journée* (22 juillet). — Périgueux, Ruffec, Bressuire, Nantes, 350 kilomètres environ. Départ de Périgueux à six heures du matin.

*Huitième journée* (23 juillet). — Nantes, Angers, Le Mans, Alençon, Argentan, Falaise, Caen, Cherbourg, 350 kilomètres environ. Départ de Nantes à six heures du matin.

*Neuvième journée* (24 juillet). — Cabourg, Lisieux, Evreux, Saint-Germain, 200 kilomètres environ. Départ de Cabourg à dix heures du matin.

Au total 2,350 kilomètres environ et 24 départements traversés.

**Statistique internationale.** — Dans un fort intéressant discours prononcé à l'assemblée générale annuelle de l'Automobile-Club de France, le baron de Zuylen a été amené à comparer le développement de l'industrie automobile française et celui des industries étrangères.

« La France qui avait à peine, il y a huit ou neuf ans, une dizaine de constructeurs, en compte maintenant 600 ayant produit 3,250 voitures automobiles, non compris les motocycles, qui se chiffrent eux-mêmes par une dizaine de milliers.

« Si l'on compare ces résultats avec ceux des autres pays, nous trouvons que l'Angleterre compte 110 constructeurs, l'Allemagne 80, les Etats-Unis, 60, la Belgique 55, la Suisse 25 et les autres Etats d'Europe une trentaine à eux tous.

« En résumé 3,250 voitures et 10,000 motocycles en France, 300 voitures dans tous les autres pays, dont la moitié pour la Belgique, n'est-ce pas là une comparaison agréable à faire quand on songe que notre Société d'encouragement a une grande part dans un tel résultat ?

« Plusieurs industries annexes se sont créées à côté de la nôtre et il n'est pas exagéré de dire qu'à l'heure actuelle plus de cent mille ouvriers doivent leurs salaires à l'industrie automobile. »

Le Président de l'A. C. F. continue, en rappelant les progrès accomplis dans la construction depuis cinq années :

« Lors de la fameuse épreuve Paris-Bordeaux et retour en 1895, le regretté Levassor accomplit à l'étonnement général les 1,161 kilomètres de parcours en 48 heures. Les amateurs engagés dans la course du 21 mai dernier nous avaient annoncé couramment qu'ils accompliraient le trajet de Paris à Bordeaux en moins de 11 heures.

Près de 53 kilomètres à l'heure sur route... Les chiens et les enfants n'avaient qu'à bien se tenir sur tout le parcours.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

## MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 28 mai 1899

NICE, yacht à vapeur, <i>Ondina</i> , ital., c. Poggi,	sur lest.
Id. yacht à vapeur, <i>Aldebaran</i> , ital., c. Gavanin,	id.
NEWCASTLE, vapeur, <i>Balgowinie</i> , angl., c. Wood,	houille.
BASTIA, b.-g., <i>Dominique-Angéline</i> , fr., c. Guizol,	charbon.
SAN STEFANO, b. <i>Angelo Padre</i> , it., c. De Dominicis,	id.
NICE, b. <i>Amabile</i> , ital., c. De Pirro,	id.
MARSEILLE, cutter, <i>Anais-et-Lucie</i> , fr., c. Léonard,	briques.
Id. b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Sammartin,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	sable.
Id. b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	id.
Id. b. <i>Tante</i> , fr., c. Rouvier,	id.
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.

Départs du 21 au 28 mai

A LA MER, yacht à vap, <i>Princesse-Alice</i> , monég., c. Carr,	sur lest.
Id. yacht à vapeur, <i>Ondina</i> , ital., c. Poggi,	id.
Id. yacht à vapeur, <i>Aldebaran</i> , ital., c. Gavanin,	id.
CARRUCHA, vapeur, <i>Balgowinie</i> , angl., c. Wood,	id.
ANTIBES, cutter, <i>Famiglia-Marcenaro</i> , ital., c. De Pirro,	id.
SOLINZARA, b.-g., <i>Conception</i> , fr., c. Simon Pietri,	id.
MENTON, br.-goél., <i>Charles-René</i> , fr. c. Dalest,	vin.
CANNES, b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sur lest.
Id. b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id. b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	id.
Id. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire, à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2

## A VENDRE

à l'Amiable aux enchères publiques

Le jeudi 15 juin 1899, à 2 heures du soir, en l'Etude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire :

## UN LOT DE TERRAIN

d'une superficie de 604 mètres 19 centimètres carrés, situé à Monaco, quartier des Bas-Moulins, dans une jolie position d'où l'on jouit d'une belle vue, et touchant la ligne du Chemin de fer.

MISE A PRIX : 15,000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Valentin, notaire à Monaco, dépositaire du Cahier des Charges.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

## VENTE SUR SAISIE

Le vendredi 2 juin 1899, à deux heures du soir et jours suivants, dans un appartement au deuxième étage de la villa des Lauriers, sise boulevard du Nord, à Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : armoires à glace, lits complets, commodes, canapés,



